

## **L'enseignement agricole en Provence - Alpes - Côte-d'Azur - Rentrée scolaire 2025 -**

En Provence - Alpes - Côte - d'Azur, l'enseignement et la formation professionnelle agricoles se déploient *via* **33 établissements**, publics et privés sous contrat avec l'Etat, qui assurent les formations initiales scolaires, initiales par apprentissage et continue :

- 9 établissements publics locaux d'enseignement et de formation professionnelle agricoles (12 lycées), au moins un dans chaque département ;
- 4 centres de formation affiliés au Comité National de l'Enseignement Agricole Privé ;
- 4 centres de formation affiliés à l'Union Nationale Rurale d'Education et de Promotion ;
- 13 maisons familiales et rurales.

Les cursus proposés démarrent à la classe de la 4<sup>ème</sup> de l'enseignement agricole jusqu'au diplôme d'ingénieur.

Entre les deux, sont notamment proposés des CAP, les Bac généraux, technologiques et professionnels, des BTSa et des licences professionnelles et Bachelors, ainsi que de nombreux certificats de spécialisation.

### **Pour plus de renseignements :**

La DRAAF PACA a édité un **catalogue** de toutes les formations proposées dans l'enseignement agricole **public** en région, accessible *via* le lien suivant :

<https://www.enseignementagricolepaca.educagri.fr/upload/telechargements/catalogue-des-formations-regionales-f-40.pdf>

Il existe également un **site portail** qui permet d'accéder à tous les sites internet des lycées agricoles de la région (publics et privés sous contrat) : <https://www.lycee-agricole-paca.com/>

Enfin, un site dédié à l'**apprentissage agricole public** de PACA est accessible via ce lien : <https://cfarappaca.fr/>

A partir de la rentrée scolaire 2026, au moins deux **Bachelors Agro** (niveau Bac+3) ouvriront au sein des établissements publics d'Avignon (agroalimentaire) et d'Orange (viticulture). D'autres Bachelors Agro ouvriront au cours des années suivantes dans d'autres établissements. Il existe neuf mentions différentes de Bachelors Agro. A terme, toutes ces mentions devraient être proposées en région PACA. Le Bachelor Agro est un nouveau diplôme créé par la loi du 24 mars 2025 d'orientation pour la souveraineté alimentaire et le renouvellement des générations en agriculture.

Environ **6 600 élèves** (rentrée 2025) et plus de **3 000 apprentis** sont formés chaque année au sein des établissements d'enseignement agricole de la région Provence - Alpes - Côte - d'Azur, sans compter les **centaines d'adultes concernés par la formation continue**.

L'enseignement agricole est dynamique en région PACA puisque le nombre d'élèves augmente chaque année depuis 2022. Il a vocation à poursuivre dans cette direction, notamment dans les formations préparant aux métiers de l'agriculture et de l'agroalimentaire, afin d'assurer le renouvellement des générations en agriculture et de garantir la souveraineté alimentaire de la France.

La carte des formations proposées en région, tant en formation initiale scolaire et en formation par apprentissage, qu'en formation continue, a donc vocation à s'adapter pour atteindre cet objectif ambitieux (30% d'augmentation du nombre d'apprenants entre 2022 et 2030 dans les formations préparant aux métiers de l'agriculture et de l'agroalimentaire), mais aussi pour assurer le meilleur **maillage territorial**. En parallèle, le niveau moyen des apprenants formés a vocation à augmenter.

L'ambition est claire : mieux former davantage de jeunes pour mieux les installer, au service des transitions et de la vitalité des territoires.

L'enseignement agricole offre un environnement serein, qui favorise l'épanouissement, et qui a pour ambition de former des jeunes citoyens engagés et ouverts au monde.

Ainsi, l'enseignement agricole de la région Provence - Alpes - Côte - d'Azur dispose de **nombreux atouts**, en particulier : une attention soutenue au bien-être des apprenants, un excellent maillage d'établissements à taille humaine, implantés dans des environnements agréables et propices aux études, dotés d'internats, des personnels enseignants et non-enseignants particulièrement impliqués dans la réussite des jeunes, de nombreuses activités sportives (avec les sections sportives et les options, nombreuses et diversifiées), une dimension culturelle historique (avec la discipline de l'éducation socioculturelle qui fêtera cette année ses 60 ans), de nombreuses mobilités européennes et internationales, une forte implication dans les problématiques environnementales, la présence d'un médecin scolaire dédié pour les élèves, etc.

Enfin, les lycées agricoles publics disposent tous d'exploitations agricoles pédagogiques.

Cet écosystème permet aux apprenants de l'enseignement agricole d'obtenir d'excellents résultats aux examens (88,5% de réussite aux examens de la session de juin 2025 au niveau national). En outre, le taux d'insertion de ces jeunes diplômés dans le milieu professionnel est très satisfaisant (72 % d'insertion professionnelle pour les apprenants issus de l'enseignement agricole technique au niveau national).

A noter enfin que l'enseignement agricole propose de formations préparant à quelques **200 métiers**, dans le milieu agricole et agroalimentaire bien sûr, mais aussi, notamment, les métiers de l'agroéquipement, de l'aménagement paysager, du service à la personne, en lien avec l'environnement, en lien avec filières forestière et hippique.

Sa filière générale et sa filière technologique permettent aussi d'accéder à l'enseignement supérieur agricole long, ingénieur agronome et vétérinaire.

